

# LETTRE D'INFORMATION SPECIAL DPST

JUIN 2006

A VOS COTES POUR MIEUX VOUS AIDER

## DANS CE NUMÉRO :

**LE MOT DE LA 1**  
**DIRECTION**

**LE COMITE DE 2**  
**PILOTAGE DPST**

**LE REFEREN- 2**  
**TIEL D'AUTO-**  
**EVALUATION**

**PLAN D'AC- 3**  
**TIONS 2006**

## LE MOT DE LA DIRECTION

Lors de nos dernières réunions de secteur, nous avons eu l'occasion de vous présenter la Démarche de Progrès en Santé au Travail (DPST), projet que nous conduisons dans le cadre du CISST au côté des services AMEST, AIMST et Flandre-Lys.

Des évènements récents ne font qu'accroître ma forte conviction que l'optimisation de l'organisation de nos pratiques professionnelles, sera la clé de la pérennité de nos services de Santé au Travail :

■ un dysfonctionnement grave survenu sur notre centre mobile dont les conséquences auraient été catastrophiques,

■ le Congrès de Lyon où M. Combrexel, Directeur des Relations du Travail au Ministère, nous rappelle que nous serons jugés sur notre capacité à mettre en œuvre « la réforme » et aux résultats que nous pourrions démontrer.

La DPST va nous aider à structurer notre organisation afin

de maîtriser les risques de notre fonctionnement, à évaluer et donc valoriser notre action.

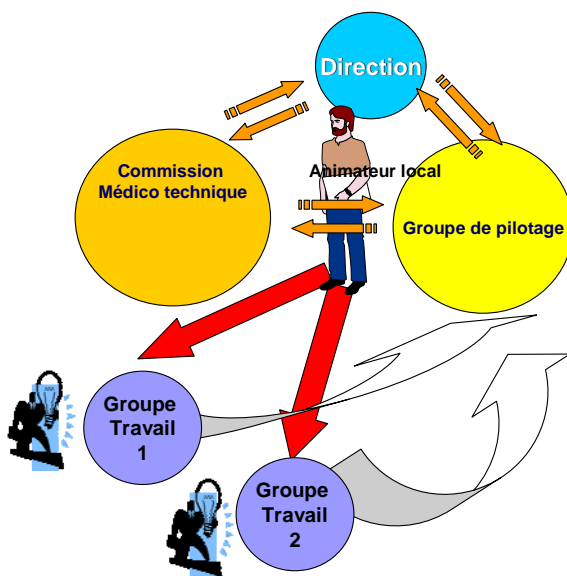
Je profite du lancement de ce premier numéro de la « Lettre d'Information » pour formuler mes meilleurs vœux de succès aux Animateurs (local et partagé), Comité de Pilotage et Groupes de travail qui vont démarrer ce chantier.

**Jean Bodanowski**  
Directeur

## LE COMITE DE PILOTAGE

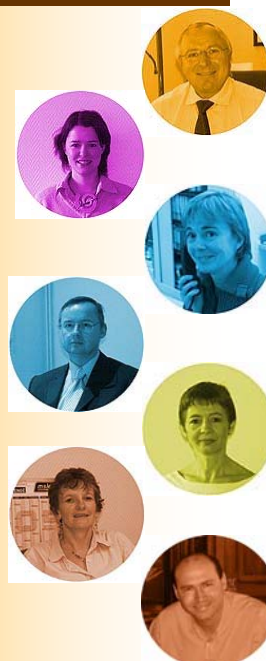
### MISSIONS:

- Fixer et suivre la réalisation des objectifs Progrès (actions Progrès engagées, cf. page 2)
- Examiner les actions en cours et les problèmes rencontrés
- Participer à la recherche permanente d'amélioration
- Dynamiser la démarche
- Favoriser l'expression et la diffusion de l'information
- Contribuer à la validation des propositions des groupes de travail



### COMPOSITION:

- Jean BODANOWSKI
- Elisabeth CATTEAU
- Isabelle COUSIN
- Thierry HENNION
- Patricia HOTTON
- Véronique MONS-TERLET
- Sylvain VISSE



Directeur de la publication:

Jean BODANOWSKI

Rédacteur en Chef:

Dr Thierry HENNION

Conception:

Sylvain VISSE, CISST

Le référentiel est un guide méthodologique structurant la démarche de progrès; cette base de travail commune à l'ensemble des services engagés dans la DPST, reprend de manière détaillée, l'intégralité de l'organisation du service en 75 références et plus de 300 critères.

Son objectif n'est pas de donner des solutions mais de provoquer la réflexion. Il peut devenir également à l'avenir un outil de preuve auprès des instances et un outil d'audit interne et croisé.

Ce document spécifique à notre métier est une proposition en soi, nous souhaitons le faire valider plutôt que nous le voir imposer.

Ce référentiel est décliné en quatre chapitres:

CHAPITRE I : POLITIQUE GENERALE DU SERVICE

CHAPITRE II : LES RESSOURCES TRANSVERSALES

CHAPITRE III : ORGANISATION DE LA PRISE EN CHARGE

CHAPITRE IV : LA DEMARCHE DE PROGRES

La version électronique du référentiel d'autoévaluation des Services Inter-entreprises de Santé au Travail est disponible dans sa globalité, sur le lecteur « Q », dossier « document », rubrique DPST.



## PLAN D' ACTIONS 2006

GROUPE DE TRAVAIL	OBJECTIF	CALENDRIER PREVISIONNEL
Références 1 à 8, Chapitre 1 sur la POLITIQUE GENERALE DU SERVICE	<p>Le Service Inter-entreprise de Santé au Travail (SIST) définit et met en œuvre des orientations stratégiques.</p> <p>Le Conseil d'Administration, la Direction et les Instances du Service exercent pleinement leurs missions et attributions.</p> <p>Le SIST définit et met en œuvre une politique de communication.</p> <p>La politique des ressources humaines est en conformité avec la mission et les orientations stratégiques du SIST.</p> <p>La politique financière et budgétaire concourt à l'atteinte des objectifs du SIST.</p> <p>La politique du système d'information et du traitement des dossiers d'entreprise ou de salarié est définie en cohérence avec les orientations stratégiques du SIST (hors du contenu médical).</p> <p>Le SIST définit une politique de démarche de progrès intégrée aux orientations stratégiques.</p> <p>Le SIST s'assure que ses moyens sont en adéquation avec ses orientations stratégiques.</p>	FIN 2006
Référence 12	La gestion des ressources humaines permet l'adaptation des ressources humaines aux évolutions du SIST.	FIN 2006
Référence 14	L'accueil et l'intégration des personnels sont assurés.	FIN 2006
Référence 20	Le Service est organisé pour assurer la maintenance et la sécurité des bâtiments, des équipements et des installations.	FIN 2006

Le comité de pilotage qui supervisera la démarche, s'appuiera sur l'analyse par les groupes de travail des pratiques, des interfaces, des circuits et des supports des thèmes traités. Vous êtes aujourd'hui tous amenés à y participer et nous espérons que vous serez nombreux à venir exprimer vos idées.

Dr Thierry HENNION

**NOUS OUVRONS UN APPEL À CANDIDATURE POUR CONSTITUER NOS 2 PREMIERS GROUPES DE TRAVAIL QUI SE CHARGERONT DÈS LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE DE TRAITER LES RÉFÉRENCES 14 ET 20. POUR PARTICIPER, MERCI DE BIEN VOULOIR ME FAIRE PARVENIR VOS CANDIDATURES IMPÉRATIVEMENT AVANT LE 12 JUILLET 2006.**